POMPES FUNEBRES FEURPRIER

17 Rue du Maine
BP 26

53700 VILLAINES LA JUHEL

Tél. : 02.43.03.31.65 **Fax : 02.43.03.24.55**

Habilitation : 22-53-0023

Siret : 433 313 590 00039 APE : 8690A TVA.Intra : FR35433313590

DEVIS INH

Obsèques de : DEVIS INH

Dossier N° 00000475

Devis N° D2300014 du 15/02/2023	**TAUX DE T.V.A.**	**PRIX TTC PRESTATIONS COURANTES**	**PRIX TTC PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES**	**FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE**
01 - PREPARATION / ORGANISATION DES OBSEQUES				
Forfait 3 jours avec présentation	20%		215,30	
Droit d'entrée jour	20%		76,60	
Forfait Organisation des obsèques Samedi/Dimanche/Fériè	20%	123,40		
02 - TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (SANS CERCUEIL)				
Tarif kilométique jour (60 X 1,30 €) - Quantité : 60	10%	78,00		
Housse ,Biodégradable 100µ	20%	51,80		
Brancardier jour - Quantité : 2	20%	56,20		
Prise en charge	10%	51,30		
03 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES				
Cercueil Prades (*) , en chêne massif, 4 poignées "lombardes" (*), Cuvette biodégradable (*), 10 cache vis	20%	1 053,00		
Capiton Byblos Satin Unis champagne	20%	63,00		
Plaque salon/cercueil (*)	20%	38,30		
06 - CEREMONIE FUNERAIRE				
Corbillard avec chauffeur Villaines La Juhel	10%	147,00		
3 Porteurs	20%	298,00		
Registre	20%		37,50	
Total TTC		**1 960,00**	**329,40**	
			MONTANT TOTAL DU DEVIS TTC :	**2 289,40 €**

Devis N° D2300014 du 15/02/2023 d'un montant total TTC de 2 289,40 €

Tx TVA	Montant H.T.	Montant TVA
20.00%	1 677.58 €	335.52 €
10.00%	251.19 €	25.11 €
	1 928,77 €	**360,63 €**

MONTANT TTC : 2 289,40 €

(*) Prestations et fournitures obligatoires.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après mise en cercueil), d'une housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées, pose d'une plaque d'identification (portant le nom du défunt, année de naissance / décès) et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

CONDITIONS DE VENTE :
Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société de charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur..Nos conditions de paiement sont impératives.Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1.5% par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15% de la somme impayée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétant.

Devis N° D2300014 fait le 15/02/2023, valable jusqu'au 16/04/2023.

Je soussigné(e), accepte le présent devis prévisionnel.

Le A

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation".

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.